

ACADÉMIE  
DES  
INSCRIPTIONS & BELLES-LETTRES

---

COMPTES RENDUS

DES  
SÉANCES DE L'ANNÉE

2004

JANVIER-MARS

---

*LIRE ET ÉCRIRE EN MÉSOPOTAMIE :  
UNE AFFAIRE DE SPÉCIALISTES ?*

PAR M. DOMINIQUE CHARPIN

PARIS  
DIFFUSION DE BOCCARD

11, RUE DE MÉDICIS

2004



## COMMUNICATION

### LIRE ET ÉCRIRE EN MÉSOPOTAMIE : UNE AFFAIRE DE SPÉCIALISTES ? PAR M. DOMINIQUE CHARPIN

La documentation mésopotamienne écrite en signes cunéiformes présente quelques caractéristiques sur lesquelles il convient d'attirer l'attention<sup>1</sup>. Il faut d'abord insister sur sa longévité : ses débuts se situent vers 3200, le dernier texte daté a été écrit en 75 de notre ère. Le support qui fut privilégié dès l'origine est l'argile. C'est ce qui explique le nom même de l'écriture cunéiforme, en raison de l'apparence des signes, résultant de la combinaison de coins (ou « clous ») formés par l'impression d'un calame en roseau sur une tablette d'argile. Les avantages de ce support sont considérables : un faible coût, malgré la longueur de la préparation de l'argile, qui explique la pratique du recyclage des tablettes périmées<sup>2</sup>. La plasticité de l'argile permettait une très grande variété de formes, selon les époques et les genres de textes<sup>3</sup>. Mais ce support avait également des inconvénients. Le premier était son poids : plus une tablette était grande, plus elle devait être épaisse, donc lourde. Il fallait aussi que le scribe

1. Voir les contributions de D. Charpin, J.-M. Durand et M. Guichard dans *Histoire de l'écriture. De l'idéogramme au multimedia*, A.-M. Christin (éd.), Paris, 2001 ; *Dictionnaire de la civilisation mésopotamienne*, Fr. Joannès (éd.), Paris, 2001 ; C. B. F. Walker, « Le cunéiforme », dans L. Bonfante et al., *La naissance des écritures*, Paris, 1994, p. 25-99.

Principales abréviations utilisées ci-dessous :

– *ARM XXVI/1* : J.-M. Durand, *Archives épistolaires de Mari I/1*, Archives royales de Mari XXVI/1, Paris, 1988 ;

– *ARM XXVI/2* : D. Charpin et al., *Archives épistolaires de Mari I/2*, Archives royales de Mari XXVI/2, Paris, 1988 ;

– *FM II* : *Recueil d'études à la mémoire de Maurice Birot*, Florilegium marianum II, D. Charpin et J.-M. Durand (éd.), Mémoires de NABU 3, Paris, 1994 ;

– *LPO 16 et 17* : J.-M. Durand, *Les Documents épistolaires du palais de Mari*, tome I, Littératures anciennes du Proche-Orient 16, Paris, 1997 ; tome II, Littératures anciennes du Proche-Orient 17, Paris, 1998.

2. X. Faivre, « Le recyclage des tablettes cunéiformes », *Revue d'assyriologie* 89, 1995, p. 57-66 ; voir un exemple ci-dessous note 56.

3. Voir mon « Esquisse d'une diplomatique des documents mésopotamiens », *Bibliothèque de l'École des chartes* 160, 2002, p. 487-511.

connaisse à l'avance la longueur du texte à inscrire, de façon à pouvoir façonner une tablette de taille appropriée. Enfin, on ne pouvait procéder à des retouches ou à des ajouts une fois la tablette séchée au soleil<sup>4</sup>.

L'écriture cunéiforme est de nature mixte, comportant à la fois des logogrammes (1 signe = 1 mot) et des phonogrammes (1 signe = 1 syllabe). Le répertoire compte environ 600 signes, ayant le plus souvent plusieurs valeurs logographiques *et* syllabiques. Vu de l'extérieur, ce système paraît très compliqué. Traditionnellement, les assyriologues ont considéré que son emploi était réservé à une caste de spécialistes, les scribes, qui seuls pouvaient maîtriser le cunéiforme après une longue période de formation. La présente contribution se situe dans le cadre des études actuelles sur le phénomène que les auteurs de langue anglaise désignent par le terme de *Literacy* : un collègue allemand a forgé le néologisme *Literalität*, mais « littéralité » en français signifie tout autre chose. « Degré d'alphabétisation » pose un problème s'agissant de la Mésopotamie antique, dont l'écriture cunéiforme est en partie logographique, en partie syllabique, mais pas alphabétique. Autrement, il ne reste que des périphrases comme « aptitude à lire et écrire » ou « maîtrise de l'écrit »<sup>5</sup>... La question fait à l'heure actuelle l'objet d'un débat en assyriologie, que reflète l'excellente synthèse collective publiée sous la direction de Jack Sasson<sup>6</sup>. Certains auteurs en restent à la vision traditionnelle, comme Laury Pearce qui indique :

« Les scribes étaient en poste dans une société dans laquelle la grande majorité des gens étaient illettrés »<sup>7</sup>,

ou Piotr Michalowski qui affirme :

« La capacité à lire et écrire (*literacy*) a toujours été très restreinte dans le Proche-Orient ancien et seule une élite – scribes ainsi que

4. Voir mon étude « Corrections, ratures et annulation : la pratique des scribes mésopotamiens », dans *Le texte et son inscription*, R. Laufer (éd.), Paris, 1989, p. 57-62. Rappelons que la cuisson volontaire des tablettes dans l'Antiquité a été un phénomène exceptionnel (voir mon « Esquisse d'une diplomatique... », p. 489 et en dernier lieu J. Fincke, « The Babylonian Texts of Nineveh. Report on the British Museum's Ashurbanipal Library Project », *Archiv für Orientforschung* 50, 2003/2004, p. 111-149, spécialement p. 126).

5. On notera de même que l'anglais *literate* ne peut être traduit par « lettré ».

6. *Civilizations of the Ancient Near East*, J. Sasson (éd.), New York, 1995 (ci-dessous abrégé en *CANE*).

7. « *Scribes functioned in a society in which the vast majority of people were illiterate* » (*CANE*, p. 2265).

fonctionnaires du gouvernement et des temples – pouvait lire et écrire »<sup>8</sup>.

Une position plus nuancée est exprimée par Hermann Vanstiphout. Celui-ci commence par déclarer :

« On peut dire qu'un premier aspect structurel du degré de maîtrise de l'écrit (*literacy*) réside dans la fonction sociale remplie par les gens sachant lire et écrire (*literati*). Nous savons grâce à la masse des documents que pratiquement tous les aspects de la vie étaient soumis à une administration détaillée, dont la majorité était naturellement conservée par écrit et, de ce fait, par des gens sachant lire et écrire (*literates*) »<sup>9</sup>.

Il continue ainsi :

« La diffusion et le niveau de l'accès à l'écriture (...) sont très incertains. Mais l'importance écrasante des documents écrits dans tous les domaines de l'existence suggère que la capacité à lire et écrire était plus étendue que les sources primaires ne le documentent »<sup>10</sup>.

A l'extrême opposé, on trouve Nicholas Postgate, qui souligne dans sa synthèse sur *La Mésopotamie ancienne* publiée en 1992 qu'au début du II<sup>e</sup> millénaire, une capacité à lire et écrire très étendue doit être déduite de quelques signes : le contenu privé et souvent trivial des lettres, ainsi que la fréquence des étiquettes d'argile inscrites qui étaient attachées aux cous des hommes (moissonneurs) ou des animaux. Il conclut :

« La capacité à écrire avait atteint les couches les plus banales de la société »<sup>11</sup>.

8. « *Literacy was always highly restricted in the Ancient Near East, and only an elite – scribes as well as government and temple officials – could read and write* » (CANE, p. 2279).

9. « *A first structural aspect of literacy can be said to consist in the social function fulfilled by literati. We know from the mass of documents that almost every aspect of life was subject to a detailed administration, much of which was, of course, kept in writing and, therefore, by literates* » (CANE, p. 2188).

10. « *The spread and rate of literacy ... is very uncertain. But the overwhelming importance of written documents in all walks of life suggests that literacy was more extensive than primary sources reports* » (ibid.)

11. « *Writing had reached to the most mundane levels of society* » (J. N. Postgate, *Early Mesopotamia. Society and Economy at the Dawn of History*, Londres et New York, 1992, p. 69).

### Qui savait lire et écrire ?

Pendant longtemps, la question s'est concentrée sur quelques exceptions à ce qu'on croyait l'exclusivité des scribes professionnels : nous examinerons donc d'abord le cas des rois, du clergé et des marchands. Nous verrons ensuite l'essai récent de Claus Wilcke pour montrer qu'à la fin du III<sup>e</sup> et au II<sup>e</sup> millénaire l'écriture était plus répandue qu'on ne le croit le plus souvent. On exposera enfin les arguments découverts récemment dans les archives de Mari qui confirment cette façon de voir.

#### LES EXCEPTIONS TRADITIONNELLEMENT RETENUES

Trois souverains sont connus dans l'histoire mésopotamienne pour avoir revendiqué le statut de « lettrés » : le roi d'Ur Šulgi dans la première moitié du XXI<sup>e</sup> siècle, le roi d'Isin Lipit-Eštar dans la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle, et bien plus tard le roi d'Assyrie Assurbanipal, au milieu du VII<sup>e</sup> siècle<sup>12</sup>.

Commençons par Šulgi<sup>13</sup>. Dans l'hymne A, il s'exclame :

« Le sage scribe de la déesse Nissaba, c'est moi ! »

Dans l'hymne B est exaltée la maîtrise du roi dans les domaines de l'écriture, mais aussi de la divination et de la musique<sup>14</sup>.

Les qualités de lettré du roi d'Isin Lipit-Eštar sont célébrées dans l'« hymne B »<sup>15</sup>, où l'on s'adresse au souverain en ces termes :

« La déesse Nissaba, la femme qui irradie de joie,  
La femme-scribe fiable, la dame de tout savoir  
a guidé tes doigts sur l'argile,  
elle a rendu belle ton écriture sur les tablettes,  
elle a fait resplendir la main avec un calame en or ».

12. Pour le *topos* littéraire du roi lettré, voir en dernier lieu N. Veldhuis, *Elementary Education at Nippur. The Lists of Trees and Wooden Objects*, Groningue, 1997, p. 25.

13. Voir J. Klein, *Three šulgi Hymns. Sumerian Royal Hymns Glorifying King šulgi of Ur*, Bar-Ilan Studies in Near Eastern Languages and Culture, Bar-Ilan, 1981, p. 188-189, l. 19.

14. Citation et commentaire des l. 13-20 par N. Veldhuis, *Elementary Education at Nippur*, Groningue, 1997, p. 24-25.

15. H. L. J. Vanstiphout, « Lipit-Eštar's Praise in Edubba », *Journal of Cuneiform Studies* 30, 1978, p. 33-61 (p. 36-37, l. 18-22).

C'est le dossier d'Assurbanipal qui est le mieux connu. Dans une inscription célèbre, le roi néo-assyrien dresse son autoportrait. Il prétend exceller dans tous les domaines de l'écrit<sup>16</sup> :

« Le dieu Marduk, le sage parmi les dieux, m'a offert en présent un vaste entendement et une profonde intelligence. Le dieu Nabu, le scribe de l'Univers, m'a donné en cadeau les préceptes de sa sagesse. Les dieux Ninurta et Nergal ont doté mon corps d'une puissance héroïque, et d'une force physique sans égale. J'ai étudié l'art du sage Adapa, le savoir caché de tout l'art du scribe. Je connais les signes omineux du ciel et de la terre. Je peux en discuter dans l'assemblée des savants (*ummânû*). Je suis capable de débattre de la série "Si le foie est le reflet du ciel" avec les devins experts. Je peux résoudre les divisions et multiplications compliquées qui n'ont pas de solution. J'ai lu des textes complexes, dont la version sumérienne est cryptée, et la version akkadienne difficile à éclaircir. J'ai examiné des inscriptions sur pierre d'avant le déluge, dont la signification est cachée, obscure et embrouillée ».

Assurbanipal est un expert en divination, en mathématiques, en langues anciennes et en épigraphie. Mais c'est aussi un sage et un sportif accompli. Autrement, dit, on a là une description héroïque du souverain qui, à elle seule, pourrait laisser sceptique sur la réalité des compétences du roi en matière de lecture et d'écriture ; on possède cependant d'autres types de témoignages, plus probants, tels que les colophons de tablettes recopiées pour sa bibliothèque de Ninive<sup>17</sup> :

« Assurbanipal, grand roi, roi fort, roi de la Totalité, roi du pays d'Aššur, fils d'Assarhaddon, roi du pays d'Aššur, fils de Sennacherib, roi du pays d'Aššur. Conformément au contenu des tablettes d'argile et des polyptyques de bois, exemplaires du pays d'Aššur, des pays de Sumer et d'Akkad, j'ai écrit, vérifié et collationné cette tablette dans l'assemblée des savants (*ummânû*) et pour qu'elle soit lue par ma Majesté, je l'ai placée dans mon palais. Celui qui effacerait mon nom inscrit et inscrirait son nom, que le dieu Nabu, le scribe de l'Univers, efface son nom ! ».

On observe aussi que le courrier qu'il a reçu d'un astrologue nommé Nabu-ahhe-eriba comporte de nombreuses gloses. Pierre

16. Asb. L<sup>4</sup>i 10-18 (M. Streck, *Assurbanipal und die letzten assyrischen Könige bis zum Untergange Niniveh's*, Vorderasiatische Bibliothek 7, Leipzig, 1916, p. 254-255 ; voir en dernier lieu R. Borger, *Beiträge zum Inschriftenwerk Assurbanipals*, Wiesbaden, 1996, p. 187-188).

17. H. Hunger, *Babylonische und assyrische Kolophone*, *Alter Orient und Altes Testament* 2, Neukirchen-Vluyn, 1968, p. 97, n° 318.

Villard a repris l'étude de ce dossier il y a quelques années, et a conclu de manière modérée concernant les compétences d'Assurbanipal :

« Il n'y a pas de raison pour mettre en doute son intérêt dans les disciplines sribales, mais, en sens inverse, il faut se garder d'exagérer l'importance du thème du roi lettré dans la propagande royale. Le motif est par exemple totalement absent des bas-reliefs, dont les programmes étaient pourtant élaborés suivant les directives du souverain »<sup>18</sup>.

Ces témoignages limités à trois rois signifient-ils que les autres souverains mésopotamiens ont été illettrés ? C'est ce qu'a indiqué le célèbre assyriologue Benno Landsberger :

« Dans la longue histoire de la Mésopotamie, seuls ces trois rois ont prétendu savoir lire et écrire. Cela souligne, je crois, à la fois le caractère fermé de la corporation des scribes et la dépendance du palais envers les services spécialisés que les scribes fournissaient »<sup>19</sup>.

On a de sérieuses raisons de remettre en doute cette conclusion, comme on le verra plus loin. On mentionnera déjà ici le fait que dans une de ses inscriptions, Asarhaddon, le père d'Assurbanipal, prétend lui aussi savoir écrire<sup>20</sup>. C'est d'ailleurs lui qui commença à rassembler des tablettes à Ninive ; Assurbanipal, en constituant sa bibliothèque, ne fit que continuer son œuvre.

On ajoutera ici le cas du roi néo-babylonien Nabonide. Dans une de ses inscriptions<sup>21</sup>, on affirme que :

« Le dieu Nabu, administrateur de l'Univers, lui a donné l'art d'écrire ».

18. P. Villard, « L'éducation d'Assurbanipal ? », *Ktèma* 22, 1997, p. 135-149 (p. 148-149). Voir en dernier lieu J. Fincke, « The Babylonian Texts of Nineveh », *Archiv für Orientforschung* 50, 2003/04, p. 119-122.

19. « ... in the long history of Mesopotamia only these three kings even claimed to know how to read and write. This emphasizes, I believe, both the closed character of the scribal corporation and the dependance of the palace on the specialized services that the scribes provided » (« Scribal Concepts of Education », dans *City Invincible*, C. H. Kraeling et R. M. Adams (éd.), Chicago, 1960, p. 94-123, spécialement p. 111).

20. G. Frame et A. R. George, « The royal libraries of Nineveh : new evidence for king Ashurbanipal's tablet collecting », dans *Iraq* 67/1, 2005, p. 265-284 (p. 279).

21. P.-A. Beaulieu, *The Reign of Nabonidus King of Babylon 556-539 B.C.*, Yale Near Eastern Researches 10, New Haven-Londres, 1989, p. 79.

Mais dans un pamphlet rédigé par des prêtres de Marduk de Babylone contre leur roi, on lui fait dire le contraire<sup>22</sup> :

« Quoique je ne sache pas écrire le cunéiforme, j'ai vu des choses secrètes ».

Il est manifeste qu'un tel « aveu » visait à discréditer le souverain et à déconsidérer ses réformes religieuses<sup>23</sup> ; mais on ne doit sûrement pas prendre ce texte polémique au sérieux. *Topos* de la rhétorique royale héritée d'Assurbanipal d'un côté, polémique de l'autre: il nous est impossible de savoir si Nabonide fut réellement capable d'écrire le cunéiforme. Du moins peut-on soupçonner qu'il maîtrisait l'écriture araméenne.

La deuxième catégorie de lettrés potentiels, en dehors des scribes, est constituée par le clergé. La maîtrise de l'écriture par les membres du clergé a pendant longtemps été mise en doute, comme en témoigne cet avis catégorique du même Landsberger :

« On doit critiquer sévèrement comme romantisme trompeur la conception de la soi-disant "sagesse sacerdotale" (*Priesterweisheit*), que l'on trouve encore dans des manuels de deuxième main. Les scribes, bien que la plupart d'entre eux aient été profondément religieux, étaient un groupe complètement laïc. Les prêtres aussi bien que les rois (quelques exceptions mises à part parmi ces derniers), et les gouverneurs, et les juges étaient illettrés »<sup>24</sup>.

Je crois avoir démontré dans mon ouvrage sur le clergé d'Ur ce que ce propos avait d'erroné : en réalité, les découvertes épigraphiques dans les maisons de certains desservants du grand temple local témoignent des activités de formation à l'écrit auxquelles ils

22. *Ibid.*, p. 79, n. 10 et p. 217.

23. Noter ce commentaire de P.-A. Beaulieu : « *In short, the author of the Verse Account accuses Nabonidus of having imposed a "knowledge" and "wisdom" alien to Babylonian culture, and of having claimed that they were superior to the oldest and most sacred writings of Mesopotamia* » (*Ibid.*, p. 218). On ajoutera que l'auteur du *Verse Account* dénie à Nabonide, non pas l'art du scribe en général (*tupšarrûtu*), mais de façon précise « l'art d'écrire en cunéiforme (lit. "la frappe du stylet" *mihîš qân tuppî*) ». A l'époque néo-babylonienne, en effet, l'écriture araméenne était très répandue en Mésopotamie ; mais les textes savants continuaient à être écrits en cunéiforme. Ne pas maîtriser cette écriture, c'était avouer ne pas avoir un accès direct à la tradition religieuse mésopotamienne.

24. « *One must castigate as false romanticism the conception of the so-called Priesterweisheit, still to be found in secondary handbooks. The scribes, although the great number of them were deeply religious, were completely a lay group. The priests as well as the kings (not counting some exceptions among the latter), and the governors, and the judges were illiterate* » (« *Scribal Concepts of Education* », p. 98).

se livraient à leur domicile<sup>25</sup>. On peut depuis ajouter le témoignage fourni par une maison de Sippar-Amnanum, où l'on a retrouvé près d'une centaine de tablettes scolaires<sup>26</sup>. Le maître selon toute probabilité était le scribe qui travaillait très souvent pour Inanna-mansum, chef-lamentateur (gala-mah) de la déesse Annunitum ; l'élève doit avoir été son fils et successeur, nommé Ur-Utu. Celui-ci reçut donc une éducation de lettré ; mais l'analyse du curriculum révélé par ces tablettes montre que le niveau de compétence atteint n'était pas très élevé. Il lui suffisait de connaître les bases : savoir lire et écrire<sup>27</sup>.

Le cas des marchands paléo-assyriens est le mieux connu ; il s'agit de commerçants originaires d'Assur qui se livraient dans le premier quart du II<sup>e</sup> millénaire à un commerce à longue distance avec l'Anatolie, où ils avaient fondé des comptoirs, le plus important et le mieux connu étant celui de Kanesh. On ne peut les évoquer sans avoir une pensée pour votre confrère Paul Garelli qui a consacré tant de travaux à ces marchands. Landsberger estimait qu'ils employaient des scribes :

« L'usage privé de scribes était limité. La seule exception était les colonies assyriennes, où tous les marchands avaient des scribes »<sup>28</sup>.

Mais depuis les années 1970, un consensus s'est créé pour estimer que la plupart de ces hommes d'affaires étaient capables de lire et d'écrire. Le premier auteur à l'avoir affirmé, à ma connaissance, est Johannes Renger<sup>29</sup>. Étudiant le syllabaire akkadien, cet auteur a remarqué que le répertoire paléo-assyrien était particulièrement limité, ce qui laissait penser que la maîtrise de l'écriture par les marchands eux-mêmes ne devait pas poser de

25. Je me permets de renvoyer le lecteur au chapitre 6 de mon ouvrage sur *Le Clergé d'Ur au siècle d'Hammurabi (XIX<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles av. J.-C.)*, Hautes Études Orientales 22, Genève-Paris, 1986.

26. M. Tanret, *Per aspera ad astra. L'apprentissage du cunéiforme à Sippar-Amnānum pendant la période paléobabylonienne tardive*, Mesopotamian History and Environment Texts I/2, Gand, 2002.

27. J'ajouterai aux considérations de M. Tanret que son métier de gala-mah a dû être enseigné à Ur-Utu oralement par son père. Cela explique sans doute l'une des déceptions qu'on a éprouvée lors de la fouille : l'absence presque complète de textes de nature religieuse...

28. « *Private use of scribes was quite limited. The only exception was the Assyrian colonies, where all the merchants had scribes* » (*City Invincible*, p. 119)

29. J. Renger, « Überlegungen zum akkadischen Syllabar », *Zeitschrift für Assyriologie* 61, 1971, p. 23-43 (p. 33).

grosses difficultés. Ce point de vue a été développé par Mogens T. Larsen :

« On a des indices qu'un grand nombre d'Assyriens savaient lire et écrire, de sorte que le besoin d'emploi privé de scribes pourrait ne pas avoir été si grand. Le système graphique était hautement simplifié, avec seulement un nombre limité de signes syllabiques et peu de logogrammes, et beaucoup de documents privés outrageusement hideux constituent une claire preuve du caractère amateur de leurs auteurs. Nous savons de façon certaine que certains des fils de marchands importants ont reçu une formation de scribes à Assur. [*Et Larsen d'ajouter :*] (...) En dépit de ces observations, on doit supposer que les grosses firmes avaient leurs propres scribes »<sup>30</sup>.

Les commerçants paléo-assyriens ne constituaient nullement une exception, comme l'a montré Larsen. On connaît notamment le cas de marchands originaires de Larsa, dans le Sud de l'Irak, qui ont séjourné vers 1780 dans le royaume d'Ešnunna, à l'est de l'actuelle Bagdad. Leemans a fait remarquer que les lettres qu'ils avaient alors écrites avaient toutes les caractéristiques des lettres de Larsa, non des lettres d'Ešnunna : ces marchands n'avaient donc pas eu recours au service de scribes locaux. Leemans en avait conclu qu'ils avaient emmené un scribe avec eux. Larsen a estimé, avec beaucoup plus de vraisemblance, que c'était la preuve qu'ils écrivaient eux-mêmes leur courrier<sup>31</sup>.

#### UNE NOUVELLE APPROCHE

La plupart des assyriologues considèrent donc que l'écriture était en Mésopotamie l'apanage d'une infime minorité, même si

30. « *There are indications that a great many Assyrians knew how to read and write so the need for privately employed scribes may not have been so great. The system of writing was highly simplified with only a limited number of syllabic signs and quite few logograms, and many of the outrageously hideous private documents constitute clear proof of the amateurishness of their writers. We know for certain that some of the sons of important merchants were taught the scribal art in Assur... In spite of these observations it must be assumed that the big firms did have their own scribes* » (M. T. Larsen, *The Old-Assyrian City-State and its Colonies*, Mesopotamia 4, Copenhagen, 1976, p. 305). Voir également « *What they wrote on clay* », dans *Literacy and Society*, K. Schousboe et M. T. Larsen (éd.), Copenhagen, 1989, p. 133, ainsi que A. M. Ulshöfer, *Die altassyrischen Privaturkunden*, Freiburger altorientalische Studien Beihefte : Altassyrische Texte und Untersuchungen 4, Stuttgart, 1995, p. 35.

31. « *... a final example from the world of the Old Babylonian traders : Larsan merchants staying at Eshnunna set up their own documents in the style of their home city, and there seems to be no good reason to think that they brought professional scribes with them from Larsa as suggested by W. F. Leemans, Foreign Trade in the Old Babylonian Period (Leiden, 1960), pp. 73-74* » (*Mélanges E. Reiner*, p. 220, n. 51).

certains admettent quelques cas particuliers ; dans un opuscule publié en 2000, C. Wilcke a remis en cause ce consensus<sup>32</sup>. Son étude, qui porte principalement sur la période de la fin du III<sup>e</sup> et du début du II<sup>e</sup> millénaire, repose sur trois enquêtes. L'auteur examine d'abord les données archéologiques. Son idée est que si les habitants de la Mésopotamie antique lisaient et écrivaient, cela doit avoir laissé des traces dans les zones d'habitat. Malheureusement, la plus grande partie de notre documentation provient de fouilles clandestines ou anciennes, pratiquées à une époque où l'on ne se souciait guère d'observer et d'enregistrer le contexte archéologique. Wilcke a essayé de regrouper tous les cas où on a retrouvé des tablettes dans des maisons. Il montre qu'à toutes les époques, la proportion des domiciles où étaient conservées des tablettes est importante : entre 1/4 et 1/3 à Aššur, plus de la moitié à Ur, etc. Il faut, me semble-t-il, nuancer cet inventaire par deux considérations. D'une part, les quartiers qui ont été fouillés sont ceux habités par les élites. D'autre part, conserver ses titres de propriété, créances, etc. dans ses archives ne signifie pas forcément être capable de lire ces textes. La deuxième approche de Wilcke consiste à repérer dans les textes eux-mêmes la preuve qu'ils ont été écrits par les intéressés : il cite quelques documents où apparaît une première personne qu'il juge révélatrice. Il étudie également systématiquement les expressions qu'on trouve fréquemment dans les lettres : « en voyant ma présente tablette », qui alterne avec « en écoutant ma présente tablette » et juge cette permutation significative. Dans le premier cas, on peut estimer que le destinataire de la lettre était capable de la lire lui-même sans recourir aux services d'un scribe. Sa troisième partie est consacrée aux déviations qu'on trouve dans les textes par rapport à la norme, qu'il considère comme des indices d'une écriture par un non-professionnel ; il s'intéresse surtout à la notation phonétique du sumérien dans les contrats de l'époque d'Ur III (fin du III<sup>e</sup> millénaire)<sup>33</sup>. Sa conclusion est double. D'une part, la maîtrise de l'écrit n'était pas confinée aux seuls professionnels que sont les scribes : elle était aussi le fait des membres de l'élite

32. C. Wilcke, *Wer las und schrieb in Babylonien und Assyrien. Überlegungen zur Literalität im Alten Zweistromland*, Bayerische Akademie der Wissenschaften Philologisch-Historische Klasse 6, Munich, 2000.

33. Pour le cas des lettres de Mari qui dévient de la norme, voir ci-dessous n. 55.

sociale, hommes et femmes<sup>34</sup>. Il nuance cette affirmation en ajoutant que la connaissance passive de l'écriture (savoir lire) était sûrement plus développée que la connaissance active (savoir écrire).

#### LES DONNÉES DE MARI

Jusqu'à présent, les données des archives royales de Mari n'ont pratiquement pas été utilisées dans ce dossier ; or elles offrent de nombreuses informations sur ce sujet, que j'ai rassemblées depuis 1997 en vue d'un ouvrage intitulé *Lire et écrire en Babylonie ancienne. Écriture, acheminement et lecture des lettres d'après les archives royales de Mari*. Une des premières questions à résoudre est de savoir comment les lettres étaient mises par écrit : les dictait-on à un scribe ? Donnait-on les grandes lignes du message à un scribe qui rédigeait lui-même le texte ? De manière plus générale, qui était capable de lire et d'écrire des lettres ?

Pendant longtemps a prévalu l'image de hautes sphères fondamentalement illettrées. C'est ce que pense un très bon connaisseur des archives de Mari comme Jack Sasson, qui a écrit à propos de la lecture des lettres :

« Des communications écrites étaient lues à haute voix par des scribes à des fonctionnaires illettrés »<sup>35</sup>.

On ne peut bien entendu pas donner de liste exhaustive des fonctionnaires capables de lire. Mais l'idée que, dans ce royaume du Moyen-Euphrate au XVIII<sup>e</sup> siècle av. J.-C., les détenteurs du pouvoir dépendaient entièrement de scribes spécialistes pour se

34. Noter en particulier p. 32 son analyse du cas des religieuses-*naditum* dans la ville de Sippar dans la première moitié du II<sup>e</sup> millénaire. On dispose depuis son étude d'éléments nouveaux. M. Tanret a distingué parmi les tablettes scolaires de la maison d'Ur-Utu (*supra* n. 26) un petit groupe d'exercices manifestement plus anciens. Ils doivent avoir appartenu à la religieuse-*naditum* qui habitait cette maison avant que le père d'Ur-Utu ne s'y installe : c'est la première fois qu'on a des témoignages sur l'apprentissage scribal d'une femme de ce statut. Pour la question des femmes-scribes à cette époque, voir B. Lion, « Dame Inanna-ama-mu, scribe à Sippar », *Revue d'assyriologie* 95, 2001, p. 7-32 ainsi que B. Lion et E. Robson, « Quelques textes scolaires paléo-babyloniens rédigés par des femmes », *Journal of Cuneiform Studies* (sous presse).

35. « *Written statements were read aloud by scribes to illiterate officials* » (« Water beneath Straw : Adventures of a Prophetic Phrase in the Mari Archives », dans *Solving Riddles and Untying Knots. Biblical, Epigraphic, and Semitic Studies in Honor of Jonas C. Greenfield*, Z. Zevit, S. Gitin et M. Sokoloff (éd.), Winona Lake, 1995, p. 599-608, spécialement p. 607, n. 21).

faire lire leur courrier est manifestement inexacte. Plusieurs textes en effet nous montrent de hauts fonctionnaires de Mari capables de lire ou d'écrire eux-mêmes des lettres. On examinera successivement le cas de différentes catégories : les administrateurs, les militaires, les devins et les rois.

Que les hauts responsables de l'administration du palais de Mari aient su eux-mêmes lire et écrire est un fait qui apparaît de plus en plus clairement. Ainsi, au temps de Yahdun-Lim, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, le plus haut responsable du palais, Hamatil, était-il décrit comme « scribe » sur son sceau<sup>36</sup>. Quelques décennies plus tard, sous Zimri-Lim, nous savons que Yasim-Sumu, décrit sur son sceau le plus récent comme « chef-comptable » (*šanda-bakkum*), eut d'abord un sceau où il portait le titre de scribe (*tupšarrum*<sup>37</sup>). L'intendant Mukannišum, dont on connaît l'importance dans la gestion des produits artisanaux, est qualifié de « scribe » dans un texte<sup>38</sup>, d'intendant (*šatammum*) dans un autre<sup>39</sup> ; son cas n'est pas isolé<sup>40</sup>. La question qu'on peut toutefois se poser est de savoir jusqu'où allait leur compétence. Sans doute faut-il au départ poser une distinction en fonction des types de textes : il est en effet très probable, vu la grande différence de genre littéraire, que certaines personnes aient été capables de lire et d'écrire des textes administratifs, mais pas des lettres<sup>41</sup>.

Beaucoup de textes administratifs ne comportent en effet que des chiffres, des idéogrammes et des noms propres. Or, on a tendance à oublier, dans notre culture occidentale obnubilée par l'alphabet, que l'emploi des idéogrammes, lorsqu'ils sont en nombre limité – ce qui est ici le cas –, est bien plus simple que celui des signes phonétiques. Par ailleurs, la notation des noms propres

36. « Hamatil, scribe, serviteur (du roi) Yahdun-Lim » ; légende de sceau publiée par D. Charpin, « Hamanu ou Hamatil ? », *MARI* 3, 1984, p. 257. Voir en général D. Charpin, « Noms de personnes et légendes des sceaux en Babylonie ancienne », dans *L'écriture du nom propre*, A.-M. Christin (éd.), Paris, 1998, p. 43-55.

37. D. Charpin et D. Beyer, « Les sceaux de Yasim-sûmû », *MARI* 6, 1990, p. 619-624.

38. Dumu é *tup-pi* en M.13021, texte cité par J.-M. Durand, *MARI* 3, p. 127, n. 14.

39. *ARM* XXI 398 : 1 (*šà-tam*).

40. Un certain Mebišum porte également les deux titres de *šatammum* et de *mâr bît tuppî* : cf. S. Maul, *FM* II, Paris, 1994, p. 47, n. c.

41. Les archives de Shemshara ont mis très clairement en évidence le clivage culturel existant entre les scribes des lettres (de qualité inégale, il est vrai, comme l'a montré J.-R. Kupper dans *NABU* 1992/105) et ceux qui écrivaient les documents de comptabilité, nettement plus frustes ; voir J. Eidem, *The Shemshāra Archives 2. The Administrative Texts, Historik-filosofiske Skrifter* 15, Copenhague, 1992, et ma recension de cet ouvrage dans *Syria* 71, 1994, p. 456-460.

était régie, à l'époque paléo-babylonienne, par une codification différente de celle de la prose : le syllabaire en était archaïsant. On doit alors citer l'exemple d'une lettre de Bahdi-Lim à propos de chefs tribaux venus le trouver dans le cadre du recensement. Le gouverneur de Mari écrit au roi<sup>42</sup> :

« Voilà que j'ai écrit une tablette concernant leurs gens, localité par localité, et que je viens de l'envoyer à mon seigneur ».

Si Bahdi-Lim avait eu recours à un scribe pour écrire cette tablette, il aurait employé comme ailleurs le factitif du verbe « écrire » (*šatârum*) : « J'ai fait écrire ». Le plus vraisemblable est donc que Bahdi-Lim ait en personne inscrit cette tablette, une simple liste de noms propres. Ce passage ne prouve pas pour autant que Bahdi-Lim ait été capable d'écrire des lettres – bien que cela me paraisse très probable.

Il existe un certain nombre de cas où un fonctionnaire semble avoir lui-même écrit une lettre, tel Itur-Asdu, qui fut gouverneur de plusieurs villes du royaume de Mari<sup>43</sup> :

« Jusqu'à présent, je n'ai pas envoyé de message à mon seigneur. [A présent], j'écrirai les nouvelles sur une tablette ».

L'emploi du verbe « écrire » (*šatârum*) au système I dénote normalement le travail du scribe ; celui qui a recours à ses services emploie le système II ou III. Il semble donc qu'Itur-Asdu ait lui-même écrit – au moins en partie – sa correspondance. Une lettre écrite par Iddin-Dagan à Dariš-libur, montre que ce dernier, un des plus hauts administrateurs du palais de Mari, lui aussi savait écrire<sup>44</sup>. Son correspondant s'adresse en effet à lui en ces termes :

« A présent, si tu es vraiment mon frère et si tu m'aimes, écris-moi les nouvelles complètes que tu as entendues de la bouche du roi et fais-les moi porter ».

42. ARM III 21 (= LAPO 17 n° 741).

43. A. 2463 : 10-11 (inédit qui m'a été signalé par M. Guichard).

44. J.-M. Durand me signale d'ailleurs que les lettres de Dariš-libur qu'il a publiées (*Le Culte d'Addu d'Alep et l'affaire d'Alahtum*, Florilegium marianum VII, Mémoires de NABU 8, Paris, 2002) se reconnaissent au premier coup d'œil par leur graphie et leur « mise en page » très particulières ; elles pourraient donc être de la main même du haut fonctionnaire, en mission dans le royaume d'Alep, sans qu'on puisse toutefois totalement exclure qu'il ait eu recours à un scribe local.

Mais il en allait de même à un échelon moins élevé. On peut d'abord citer une lettre où l'intendant Enlil-ipuš écrit à Zimri-Lim<sup>45</sup> :

« La tablette de mon seigneur, que Ka'alalum et Hammu-rabi m'ont apportée, était effacée : aussi n'ai-je pu la lire ».

Peut-être la surface de la tablette a-t-elle été endommagée lorsqu'elle fut mise sous enveloppe, ou lors de l'ouverture de celle-ci. On voit en tout cas qu'Enlil-ipuš procédait lui-même à la lecture de son courrier.

Une lettre de Yassi-Dagan est très intéressante, par la distinction qu'elle fait parmi les gouverneurs de Qaṭṭunan entre des individus incultes et le destinataire de la lettre, Ilušu-našir, scribe de formation<sup>46</sup> :

« Précédemment, Akin-urubam, le bédouin, avait été investi de la fonction de gouverneur à Qaṭṭunan, puis, ç'avait été Iddin-Annu, un sot, sans aucune expérience qui y avait été installé ».

Yassi-Dagan poursuit la lettre en énumérant les malheurs qui furent les siens sous ces deux gouverneurs et exprime son espoir que tout cela change, grâce à la compétence du nouveau venu :

« Maintenant, (c'est) toi, un scribe dont l'œil est clair et qui, depuis ta prime enfance, a été élevé à la porte du palais ».

Vu le nombre de témoignages qu'il est possible de recueillir<sup>47</sup>, il me semble inévitable de conclure que les administrateurs, aussi bien dans la capitale que dans le reste du royaume de Mari, étaient capables de lire et d'écrire eux-mêmes non seulement des textes de comptabilité, mais aussi leur courrier.

On pourrait penser que ces cas ne sont pas très significatifs : après tout, il n'est pas surprenant qu'un responsable de l'administration sache lire ! C'est en revanche *a priori* plus étonnant pour un militaire. Or nous avons la preuve que le général Yasim-El

45. *FM* VIII 47 : 18'-20'.

46 A.2671 + A.4006. Texte cité par J.-M. Durand, « Administrateurs de Qaṭṭunân », *FM* II, Paris, 1994, p. 83-114 (p. 91, n. 20).

47. Les exemples cités (ci-dessus comme ci-dessous) ne représentent qu'un choix ; une présentation complète des données sera faite dans mon ouvrage *Lire et écrire*.

savait lire. Zimri-Lim lui avait en effet envoyé des tablettes secrètes avec comme instructions<sup>48</sup> :

« Ces tablettes, lis-les toi-même et donnes-en lecture à Himdiya ».

L'insistance de Zimri-Lim montre que, normalement, Yasim-El devait se faire lire son courrier par un scribe. En l'occurrence, comme il s'agit d'une affaire confidentielle, il doit lui-même lire les tablettes, puis mot à mot « les faire entendre par Himdiya », c'est-à-dire les lui lire à haute voix.

Yasim-El ne constitue pas un cas exceptionnel. C'est ce que montre une missive d'un certain Menihum à propos de tablettes qu'il avait reçues en provenance du royaume d'Ešnunna<sup>49</sup>:

« Et le jour même où j'en eus pris connaissance, je les ai portées chez mon seigneur. Yassi-Dagan les a lues en même temps que moi ».

L'indication s'explique en raison de la suspicion qui pèse toujours sur un fonctionnaire qui reçoit du courrier de l'étranger : il est obligé par serment de faire suivre au roi la tablette<sup>50</sup>, ce qu'il s'est empressé de faire. Mais il ajoute que le général Yassi-Dagan a lu les tablettes en même temps que lui, de façon à ne pouvoir être accusé de complicité avec l'ennemi.

Yasim-El et Yassi-Dagan sont deux généraux. Un troisième semble également avoir su lire, Yasim-Dagan, qui, mécontent envers le secrétaire du roi, menace d'aller lire lui-même sa tablette au souverain<sup>51</sup> :

« C'est juré par la divinité protectrice de mon seigneur: je vais aller faire écouter ma présente tablette par mon seigneur ! ».

Il est clair que Yasim-Dagan envisage ici d'aller prendre la place du secrétaire royal. Si l'on ne disposait que du présent passage, on pourrait avoir un doute sur la réalité de cette menace ; mais il est dissipé par le fait qu'on a déjà deux exemples de généraux capables de lire.

Est-ce un hasard si, parmi les officiels, ce sont surtout des militaires qui sont attestés comme lettrés ? C'est bien sûr possible,

48. *ARM XXVI/2* 429 : 7-9 ; on modifiera la traduction de la l. 8 par l'éditeur (« [to]i, fais-les toi lire »), la n. c n'ayant plus lieu d'être.

49. Inédit A.1231.

50. Voir le serment de Sumu-hadu (J.-M. Durand, *LAPPO* 16, n° 51).

51. A.4215 (= *LAPPO* 16, n° 65) : 27-28.

mais on ne peut s'empêcher de penser que, pour des raisons évidentes de sécurité, il fallait qu'un général puisse contrôler en personne son courrier, voire le lire en se passant du service d'un scribe. De même, un général devait posséder une certaine culture en matière de divination, de façon à pouvoir apprécier les conclusions du ou des devins qui l'accompagnai(en)t<sup>52</sup>.

Un chef de troupes de rang plus modeste comme Uštašni-El semble lui aussi avoir été capable de lire. En effet, lorsqu'il déclare qu'il attend un ordre écrit de Zimri-Lim avant d'obéir à son envoyé Ulluri, il s'exprime ainsi<sup>53</sup> :

« Tant que je n'aurai pas lu (*lit. vu*) la tablette de mon seigneur, je ne quitterai pas la ville d'Ilan-šura ».

Une des lettres de Yamšum, au ton dramatique, semble indiquer que ce militaire était capable de lire<sup>54</sup> :

« Avant que les courroies de la porte ne soient mises, une tablette de mon seigneur est arrivée. Je l'ai lue (*lit. vue*) sur le moment-même, et c'est dans mon cœur que les ténèbres sont tombées ! ».

L'emploi du verbe « voir » (*amârum*) dans ce contexte donne vraiment le sentiment que Yamšum a lu sur le champ lui-même la lettre qui lui était destinée. Dès lors se repose la question du scribe des « tablettes barbares » envoyées depuis Ilan-šura<sup>55</sup> ; il est très possible qu'il ne soit autre que le chef de la garnison mariote en personne, Yamšum, qui pourrait avoir écrit certaines de ses lettres ainsi peut-être qu'une partie de la correspondance de la princesse Kirum, avec qui il était très lié.

Un dernier cas doit être cité, qui ne provient pas des archives de Mari elles-mêmes, mais du site contemporain de Shemshara, dans le Kurdistan irakien. L'assyriologue danois M. T. Larsen a fait remarquer qu'un bon nombre des lettres retrouvées dans le palais de ce site étaient de véritables palimpsestes et il en a conclu qu'elles avaient été écrites par un « travelling political agent », circulant dans les vallées du Zagros et qui devait écrire lui-même ses lettres ; il devait dans certains cas réutiliser l'argile

52. Voir les considérations de J.-M. Durand, *ARM XXVI/1*, p. 62-63.

53. *ARM XXVI/2* 344.

54. *ARM XXVI/2* 333 : 3-6.

55. Voir mon étude sur « L'akkadien des lettres d'Ilan-šurâ », dans *Reflets des deux fleuves, volume de mélanges offerts à André Finet*, M. Lebeau et P. Talon (éd.), *Akkadica Supplementum* 6, Leuven, 1989, p. 31-40, en particulier p. 38-39.

des lettres qu'il avait reçues, en effaçant leur surface avant de l'inscrire à nouveau<sup>56</sup>.

L'art du devin et celui du scribe étaient à la fois distincts et complémentaires, comme le montre une lettre de Sammetar où il est question d'un enfant à former<sup>57</sup> :

« Qu'on lui apprenne l'art du scribe (*tupšarrūtum*) et celui du devin (*bārūtum*) ! ».

Ce texte montre que les deux savoirs étaient distingués, mais ne permet pas de dire si le second suppose l'acquisition du premier. Je me sépare ici de la position récemment exprimée par J. Sasson. Celui-ci estime en effet que les devins étaient majoritairement illettrés<sup>58</sup> :

« La plupart des devins cités dans les archives de Mari ne savaient pas écrire. Durand (*ARM* 26/1, p. 61-62) pense qu'Asqudum et peut-être Erib-Sin étaient capables de lire et écrire. Cependant, il est invraisemblable que le même enfant ait été formé à la fois dans l'art du scribe et dans celui du devin. Durand, *ibid.* p. 63 n. 314, cite un texte où un enfant devait être formé en *tupšarrūtum* et/ou *bārūtum*, ce qui pourrait prouver la rareté de la coïncidence. Quoi qu'il en soit, le simple nombre de devins dans n'importe quelle cour paléo-babylonienne, à une époque où si peu de monde savait lire et écrire, rend cette conclusion improbable. En fait, tout comme d'autres officiels du royaume, les devins avaient recours à des scribes pour partager leurs découvertes avec le roi. Mais, alors qu'ils ne lisaient pas le cunéiforme, les devins savaient certainement "lire" les marques sur les modèles de foie en argile ».

56. « *Some of the Shemshara letters are really palimpsests, which means that a travelling political agent in the valleys of the Zagros mountains would have to write his own letters, even reusing the tablets which had been sent to him after the original message had been more or less erased* » (M. T. Larsen, « The Babylonian Lukewarm Mind : Reflections on Science, Divination and Literacy », dans *Language, Literature, and History : Philological and Historical Studies presented to Erica Reiner*, F. Rochberg-Halton (éd.), American Oriental Series 67, New Haven, 1987, p. 203-226, spéc. p. 220, n. 51.)

57. A. 2583 ; citation par J.-M. Durand, *ARM* XXVI/1, p. 63, n. 314.

58. « *Most diviners cited in the Mari archives did not know how to write. Durand (ARM 26/1, p. 61-62) thinks that Asqudum and perhaps Erib-Sin were literate. Still, it is unlikely that the same child was schooled in the scribal as well as the divinatory arts. Durand, *ibid.*, p. 63 n. 314, cites a text where a child was to be trained in *tupšarrūtum* and/or *bārūtum*, which may prove the rarity of the coincidence. At any rate, the sheer number of diviners in any OB court at a time when literacy was highly restricted, makes this conclusion probable. In fact, much as other officers of the realm, diviners called on scribes to share their findings with the king. But while they did not read cuneiform, diviners certainly knew how to « read » the markings on clay models of livers* » (J. M. Sasson, « About "Mari and the Bible" », *RA* 92, 1998, p. 117-118, n. 82).

A vrai dire, le seul exemple que je connaisse de recours à un scribe n'est pas le fait d'un devin, mais d'un prophète, le fameux *âpilum* du dieu Šamaš<sup>59</sup>.

Pour J. Sasson, beaucoup de devins, cessant de pratiquer leur art, ont ensuite « fait carrière ». dans l'administration<sup>60</sup> :

« Pour les devins les plus ambitieux, le but était de pénétrer dans les cercles les plus proches du roi, pour devenir membre de son cabinet, et ainsi être en position d'abandonner leur activité. Cette hypothèse explique la situation étrange qui fait que certains des gouverneurs, chefs militaires et diplomates en qui Zimri-Lim avait le plus confiance, parmi lesquels il y a des gens tels que Ibal-pi-El, Ilušu-našir, Išhi-Addu, Itur-asdu, Nur-Addu etc., ont le même nom que des devins. C'étaient probablement les mêmes personnes, à différentes étapes de leur carrière ».

Je ne sais si le devin Ilušu-našir et le gouverneur de Qaṭṭunan sont à identifier comme le pense J. Sasson ; mais si la réponse est positive, alors on a un exemple de plus de double formation comme scribe et comme devin<sup>61</sup>.

La question se pose de savoir si certains rois présents dans les archives de Mari auraient été capables de lire (ou d'écrire) eux-mêmes leur courrier. On peut d'abord faire le parallèle avec la divination : Jean-Marie Durand a montré que les membres de l'élite étaient capables de commenter par eux-mêmes un présage<sup>62</sup> ; s'ils pouvaient déchiffrer les signes des dieux sur un foie, il est probable qu'ils pouvaient aussi lire les signes cunéiformes sur une tablette. On notera que l'enfant dont une lettre dit qu'il doit recevoir une double formation de scribe et de devin<sup>63</sup> est destiné au trône...

59. Pour cette affaire, voir ci-dessous n. 67.

60. « *For the most ambitious diviners, the goal was to penetrate the king's closest circles, to become a member of his cabinet, and so be in a position to give up their trade. This hypothesis explains the curious situation in which some of Zimri-Lim's most trusted governors, military leaders, and diplomats, among which are people like Ibal-pi-El, Ilušu-našir, Išhi-Addu, Itur-asdu, Nur-Addu and the like, have the same names as certified diviners. They probably were the same people, at different stages of their careers* » (J. M. Sasson, « About "Mari and the Bible" », *RA* 92, 1998, p. 117).

61. Voir A.2671 + A.4006, cité ci-dessus n. 46.

62. Voir J.-M. Durand, *ARM* XXVI/1, p. 53-54 et 62-63. Noter aussi l'appréciation de J. Sasson à propos de la mère du roi Zimri-Lim : « *Addu-duri, it is clear from her correspondence, knew how to read the omens apparently without consulting the professionals* » (*FM* II, Paris, 1994, p. 304).

63. Voir *supra* n. 57.

Le cas du roi d'Ekallatum Išme-Dagan au début du XVIII<sup>e</sup> siècle est intéressant. Alors qu'il n'avait pas écrit de ses nouvelles à son frère Yasmah-Addu depuis longtemps, Išme-Dagan donne comme excuse l'absence d'un certain Limi-Addu, qui lui servait manifestement de secrétaire<sup>64</sup> :

« Précédemment, tu m'as envoyé une lettre, mais je venais de rentrer d'une expédition et j'avais envoyé Limi-Addu pour qu'il organise son domaine. Il n'y avait personne pour écrire un rapport complet ; aussi ne t'ai-je pas envoyé de réponse à ta lettre ».

Il n'est pas vraisemblable qu'il n'y ait pas eu alors d'autres scribes dans l'entourage d'Išme-Dagan : ce qui lui fait défaut, c'est un scribe capable d'écrire un *ṭēmum gamrum*, ce qu'on traduit généralement par « rapport complet » et qu'on pourrait ici comprendre comme « une lettre détaillée ». Du coup, ce passage ne doit pas être utilisé comme preuve du fait qu'Išme-Dagan aurait été incapable d'écrire une lettre. Au contraire, Nele Ziegler, qui a examiné en détail les nombreuses missives qu'il a envoyées à son frère Yasmah-Addu, roi de Mari, a pu repérer un lot de tablettes à la graphie bien reconnaissable et qui traitent de sujets particulièrement privés : elles semblent avoir été écrites par Išme-Dagan en personne. On a donc l'impression qu'Išme-Dagan était capable d'écrire lui-même ; mais pour une lettre d'une certaine ampleur, ce qu'on appelle alors un « rapport complet », il lui faut un scribe professionnel particulièrement bien formé.

Une lettre de Zimri-Lim à Mukannišum pourrait faire penser que ce roi de Mari savait lire, mais l'interprétation du texte n'est pas assurée. Dans *ARM XVIII 16+*, on voit Zimri-Lim choisir l'inscription à faire graver sur une statue destinée au temple du dieu Addu d'Alep. Deux projets ont été composés, le premier par un certain Nab-Eštar, le second par un autre scribe dont le nom n'a pas été conservé<sup>65</sup>. Le roi écrit à son intendant Mukannišum :

« Donc en ce qui concerne l'inscription votive (*narîm*) à faire écrire [sur la statue], fais porter rapidement chez moi l'inscription votive qu'a faite [NP<sub>1</sub>] ainsi que celle qu'a faite Nab-Eštar, que je les voie et que je fasse porter [chez toi] l'inscription votive que j'aurai choisie ».

64. Inédit A. 3611<sup>+</sup> : 5-10.

65. *ARM XVIII 16+* : 43-48 (voir J.-M. Durand, *LAPPO* 16 92).

On notera l'emploi du verbe « voir » (*amârum*) : si Zimri-Lim n'avait pas voulu lire en personne les deux textes, il aurait pu s'exprimer autrement (« que je me les fasse lire »).

On doit terminer en indiquant que les dieux eux-mêmes étaient censés savoir lire et écrire. On déposait devant leurs statues des tablettes contenant des prières qu'ils devaient exaucer. Les dieux pouvaient à l'occasion envoyer des lettres aux rois<sup>66</sup> ; mais les Anciens ne cachaient pas que les divinités utilisaient pour ce faire des intermédiaires<sup>67</sup>. En revanche, les dieux inscrivaient eux-mêmes dans le foie des moutons sacrifiés les réponses aux questions qui leur étaient posées par les devins : la surface du foie est d'ailleurs parfois explicitement comparée à celle d'une tablette. Enfin, les dieux pouvaient aussi disposer d'un support plus large, le ciel, où s'inscrivaient les signes qu'ils adressaient aux hommes : les astrologues étaient chargés de les déchiffrer.

### **Pourquoi l'écriture cunéiforme n'est pas si difficile à maîtriser qu'on le croit**

Si l'on a longtemps cru que la connaissance du cunéiforme dans l'Antiquité était très limitée, c'est parce que l'on tenait l'art du scribe pour difficile – façon sans doute inconsciente des assyriologues de se valoriser... Dans la mesure où il apparaît qu'en fait la connaissance au moins sommaire du cunéiforme était assez répandue, il faut expliquer la possibilité du phénomène. Deux lignes de raisonnement différentes ont été tenues. Certains auteurs ont montré que l'écriture cunéiforme n'était pas si difficile à maîtriser qu'on le croit couramment. D'autres ont souligné le fait qu'il n'y a pas de lien entre la difficulté objective d'une écriture et – pour dire vite – le « taux d'alphabétisation » de la

66. Voir R. Borger, « Gottesbrief », dans *Reallexikon der Assyriologie und Vorderasiatischen Archäologie* 3, Berlin-New York, 1957-71, p. 575-576 et en dernier lieu B. Pongratz-Leisten, *Herrschaftswissen in Mesopotamien. Formen der Kommunikation zwischen Gott und König im 2. und 1. Jahrtausend v. Chr.*, State Archives of Assyria Studies 10, Helsinki, 1999.

67. Voir le cas de la lettre du dieu Šamaš au roi de Mari Zimri-Lim (*ARM XXVI/1 194*), qui fut dictée par un prophète à un scribe (cf. ma contribution « Prophètes et rois dans le Proche-Orient amorrite : nouvelles données, nouvelles perspectives », dans *Recueil d'études à la mémoire d'André Parrot*, Florilegium marianum VI, D. Charpin et J.-M. Durand (éd.), Mémoires de NABU 7, Paris, 2002, p. 7-38, spécialement p. 14).

population. Ce deux façons de penser ne sont d'ailleurs pas mutuellement exclusives.

#### UNE ÉCRITURE MOINS COMPLEXE QU'IL NE SEMBLE

D'où vient la difficulté supposée de l'écriture cunéiforme ?

Du nombre des signes : les manuels d'épigraphie recensent environ 600 signes différents<sup>68</sup>.

Du nombre de valeurs différentes : chaque signe peut avoir plusieurs valeurs logographiques et plusieurs valeurs phonétiques. Ainsi, à l'époque paléo-babylonienne, le signe UR a-t-il la valeur syllabique *ur*, plus rarement *lik* et *taš*, ainsi que la valeur logographique UR = « chien » (ou encore combiné avec un autre logogramme UR.MAH = « lion »). Le nombre total de possibilités est très élevé. Mais ces considérations doivent être nuancées par deux séries de remarques :

– toutes les valeurs ne sont pas attestées à toutes les époques : il ne faut pas confondre le savoir de l'épigraphiste actuel avec celui de l'homme de l'Antiquité, qui n'avait besoin de connaître que le répertoire en usage de son temps ;

– surtout, toutes les valeurs ne sont pas attestées dans tous les genres de textes ; différentes études ont donc porté sur des époques particulières, en faisant l'inventaire des besoins réels des lecteurs.

Le premier domaine étudié fut l'écriture paléo-assyrienne, attestée essentiellement par les archives des marchands de Cappadoce au XIX<sup>e</sup> siècle av. J.-C. Le syllabaire est alors très limité : on pouvait alors écrire avec un syllabaire minimum de 68 signes<sup>69</sup>. Il existe par ailleurs, fait unique dans l'histoire de l'écriture cunéiforme, des signes servant de séparateurs de mots. Enfin, le contenu de certains textes ont convaincu certains auteurs que la capacité à lire et écrire était largement répandue chez les marchands paléo-assyriens. J'ajouterai, ce qu'à ma connaissance personne n'a encore remarqué, qu'il n'existe pas en paléo-assyrien –

68. Voir le « classique » *Manuel d'épigraphie akkadienne (signes, syllabaires, idéogrammes)* de R. Labat.

69. D. O. Edzard, « Keilschrift », dans *Reallexikon der Assyriologie und Vorderasiatischen Archäologie* 5, Berlin-New York, 1976-80, p. 544-568 (p. 561b).

contrairement au paléo-babylonien – de différence entre le syllabaire ordinaire et celui employé pour la notation des noms de personnes ; ce phénomène de conservatisme en Babylonie représentait une difficulté supplémentaire, dont les marchands paléo-assyriens étaient affranchis.

A la même époque, cependant, la situation en Babylonie n'était pas beaucoup plus compliquée. Il était possible à un scribe paléo-babylonien d'écrire un texte avec un syllabaire minimum de 82 signes, à condition de ne pas utiliser de syllabes lourdes (c'est-à-dire de noter non pas *šum*, mais *šu-um*). Mais même sans cette restriction, le syllabaire reste assez limité : Goetze, en publiant des textes divinatoires dans YOS 10, avait comptabilisé dans le corpus qu'il éditait 112 signes syllabiques et 57 logogrammes, chiffres qu'on peut tenir pour représentatifs<sup>70</sup>.

Comment la situation a-t-elle évolué un millénaire plus tard ? Simo Parpola a réédité une lettre datant de l'apogée de l'empire néo-assyrien. Quelques collations et la prise en compte du syllabaire particulier de cette lettre lui ont permis d'en donner une nouvelle traduction<sup>71</sup> :

« Au roi mon seigneur : ton serviteur Sin-na'di. Bonne santé au roi mon seigneur ! Je n'ai pas de scribe là où mon seigneur m'a envoyé. Que le roi ordonne au gouverneur d'Arrapha ou à Aššur-belu-taqqin de m'en envoyer un ».

Nous sommes sous le règne de Sargon II (721-705 av. J.-C.) ; Aššur-belu-taqqin était alors gouverneur de Me-Turna. L'auteur de la lettre était sans doute en mission dans la haute vallée de la Diyala, sans scribe pour l'accompagner. Il a donc dû écrire lui-même la lettre, ce qui explique les particularités, voire les mal-adresses, qu'elle contient. L'analyse à laquelle S. Parpola a procédé<sup>72</sup> lui a permis de conclure que l'auteur de cette lettre devait maîtriser 112 signes (79 signes syllabiques et 33 idéo-

70. A. Goetze, *Old Babylonian Omen Texts*, Yale Oriental Series 10, New Haven-Londres, 1947.

71. S. Parpola, « The Man Without a Scribe and the Question of Literacy in the Assyrian Empire », dans *Ana šadī Labnāni lū allik. Beiträge zu altorientalischen und mittelmee-rischen Kulturen. Festschrift für Wolfgang Röllig*, B. Pongratz-Leisten, H. Kühne et P. Xella (éd.), *Alter Orient und Altes Testament* 247, Neukirchen-Vluyn, 1997, p. 315-324. La lettre avait été publiée comme *ABL* 151 ; elle a été rééditée comme *SAA* XV 17.

72. *Loc. cit.*, p. 321, n. 17.

grammes)<sup>73</sup>. Cela montre que la connaissance du cunéiforme dans l'empire néo-assyrien n'était pas moindre qu'à Assur ou en Babylonie au début du II<sup>e</sup> millénaire, contrairement à ce que pensent la plupart des assyriologues<sup>74</sup>.

Au total, la connaissance du cunéiforme ne fut jamais, au moins à partir de la fin du III<sup>e</sup> millénaire, l'exclusivité des scribes : elle fut en partie aussi le fait des membres de la couche dirigeante de la société. Sans doute ce phénomène fut-il rendu possible par une complexité de l'écriture cunéiforme moins grande qu'on ne le dit généralement. Mais il ne faut pas non plus oublier qu'il n'existe pas de lien direct entre la prétendue difficulté d'apprentissage d'une écriture et le pourcentage de la population capable de l'utiliser<sup>75</sup> : le Japon contemporain a un taux d'illettrisme moins élevé que notre pays...

#### LECTURE MUETTE ?

Dans le monde cunéiforme, pratiquait-on exclusivement la lecture à voix haute ou la lecture muette est-elle attestée ? Cette question, à ma connaissance, n'a jamais fait l'objet de recherches

73. A titre de comparaison, à la même époque, la correspondance d'un scribe de très haut niveau comme Mar-Issar contenait un répertoire de 225 signes (170 signes syllabiques et 55 idéogrammes).

74. « *I submit that the alleged "drastic" second-millennium change in Mesopotamian literacy actually never took place, and that the level of literacy in first millennium Mesopotamia was at least as high (if not higher) as in earlier times* » (*loc. cit.*, p. 321-322). On s'étonne tout de même que nulle part dans son article, S. Parpola n'ait fait allusion à la « concurrence » que l'écriture cunéiforme subissait alors de la part de l'écriture araméenne, de type alphabétique. Noter la façon dont le roi Sargon II refusa de recevoir du courrier écrit « sur cuir (*sipru*) » en araméen ; il faut lui écrire « en akkadien », c'est-à-dire en cunéiforme sur tablette d'argile (SAA XVII 2). Mais dès le règne de son petit-fils Asarhaddon, la majorité de la correspondance officielle devait être en araméen (cf. M. Luukko et G. Van Buylaere, *The Political Correspondence of Esarhaddon*, State Archives of Assyria 16, Helsinki, 2002, p. xvii). Noter toutefois le soin que prit Asarhaddon de donner une formation de scribe aux fils de dignitaires babyloniens qu'il gardait comme otages à Ninive ; cf. J. Fincke, « The Babylonian Texts of Nineveh... », *Archiv für Orientforschung* 50, 2003/04, p. 118.

75. Je rejoins ici les conclusions de J. S. Cooper, qui indique : « *It has long been a scholarly cliché that cuneiform literacy was a craft literacy confined to the very few, although the basis of this judgment seems to be little more than the difficulty we moderns have in learning cuneiform.* » Et d'ajouter : « *In fact, literacy is a social phenomenon the extent of which is not governed by the difficulty of the writing system, as attested by the example of highly literate modern Japan, with its several thousand kanji characters and two types of khana, and predominantly illiterate medieval Europe, with its very simple alphabet* ». J. S. Cooper, « Babbling on : Recovering Mesopotamian Orality », dans *Mesopotamian Epic Literature : Oral or Aural ?*, M. E. Vogelzang et H. L. J. Vanstiphout (éd.), Lawiston, 1992, p. 103-122, spécialement p. 110. Comme on le voit, cette argumentation prend le contre-pied de celle qu'on a examinée plus haut à propos des marchands assyriens.

systematiques en assyriologie, alors qu'elle a été maintes fois abordée par les spécialistes de l'Antiquité classique<sup>76</sup>.

Lorsque quelqu'un lit une tablette à autrui, il la lui « fait écouter » (*šušmûm*) ; celui qui en prend connaissance, qu'il la lise lui-même ou qu'il se la fasse lire, l'« écoute » (*šemûm*). On a donc affaire dans tous les cas à une lecture à voix haute. C'est ce que montre cette lettre<sup>77</sup> :

« Dis à Šu-nuhra-Halu : ainsi parle Habdu-Malik. Je ne t'avais pas fait porter de double de la tablette destinée au roi puisqu'il n'y a jamais que toi pour lire à voix haute les nouvelles contenues dans une tablette adressée au roi et que nul autre n'a jamais à le faire. Voilà que j'ai fait porter par deux fois, une tablette: une pour le roi et (une) pour toi. J'envoie un message très urgent. Écoute cette tablette. Si ça convient, fais-la écouter par le roi ».

On voit qu'ici Habdu-Malik n'oppose pas la lecture que fait Šu-nuhra-Halu pour lui-même et celle qu'il doit faire pour le roi : c'est le même verbe « entendre », qui est employé, tantôt au système I (*šemûm*), tantôt au factitif (*šušmûm*). Cette conclusion est confirmée par le fait que le verbe « lire » (*šitassûm*) est une forme du verbe dont le sens premier est « crier, appeler »<sup>78</sup>.

Un texte peut cependant faire penser que certains scribes pratiquaient la lecture silencieuse. Hulalum, qui était le secrétaire particulier de Samsi-Addu, écrivit à Yasmah-Addu en ces termes<sup>79</sup> :

« Dis à mon seigneur : ainsi parle ton serviteur Hulalum. Avec les tablettes qu'ils ont apportées pour le roi (= Samsi-Addu) depuis Qatna, les messagers qatnéens ont apporté au roi par erreur une tablette destinée à mon seigneur (= Yasmah-Addu). L'ayant ouverte, j'ai vu qu'elle était écrite à mon seigneur<sup>80</sup> et ne l'ai donc pas fait

76. Voir l'état de la question et la bibliographie dans l'ouvrage édité par G. Cavallo et R. Chartier, *Histoire de la lecture dans le monde occidental*, Paris, 1997 (en particulier le chapitre de J. Svenbro, « La Grèce archaïque et classique : l'invention de la lecture silencieuse », p. 47-77) ainsi que A. K. Gavrilov, « Techniques of Reading in Classical Antiquity », *Classical Quarterly* 47, 1997, p. 56-73, qui contient un vigoureux plaidoyer pour la thèse de l'existence de la lecture silencieuse bien avant l'époque de saint Augustin (je remercie J.-M. Bertrand pour cette dernière référence).

77. *ARM* XXVI/2 396.

78. Voir S. M. Maul, *FM* II, p. 50 n° 18 n. h.

79. A. 2701, publiée dans mon étude « "Lies natürlich..." A propos des erreurs de scribes dans les lettres de Mari », dans *Vom Alten Orient zum Alten Testament, Festschrift für Wolfram Freiherrn von Soden zum 85. Geburtstag am 19. Juni 1993*, M. Dietrich et O. Loretz (éd.), AOAT 240, Neukirchen-Vluyn, 1995, p. 43-56 (p. 48-50).

80. Ce passage semble prouver que dans certains cas, l'enveloppe dans laquelle la lettre était enfermée ne comportait pas d'adresse.

écouter par le roi. A présent, voici que je viens de faire porter cette tablette à mon seigneur ».

On voit donc en l'occurrence que le secrétaire de Samsi-Addu préparait la lecture du courrier en brisant l'enveloppe des lettres et en prenant connaissance de leur contenu avant de les lire à son maître. Il est très intéressant d'observer la différence que fait Hulalum entre la lecture qu'il opère pour lui-même (l. 15 *âmur* « j'ai vu ») et celle qu'il doit éventuellement faire au roi (l. 16 *ul ušešme* « je n'ai pas fait écouter »). On pourrait bien sûr penser qu'ici Hulalum a utilisé une tournure rapide. Toutefois, il aurait pu écrire « ayant ouvert la lettre, je l'ai écoutée (*ešmêšu*) et j'ai constaté (*âmur*) etc. », et il ne l'a pas fait. On pourrait donc voir ici la preuve que la lecture silencieuse était déjà pratiquée par les scribes mésopotamiens<sup>81</sup>.

#### LA LECTURE D'INSCRIPTIONS PUBLIQUES

Je terminerai en citant l'épilogue du célèbre Code de Hammurabi<sup>82</sup>. Le roi de Babylone y déclare :

« Que l'homme maltraité qui a un procès vienne devant ma statue de roi de justice, qu'il lise ma stèle inscrite, qu'il entende mes paroles très précieuses, que ma stèle lui montre son cas et qu'il voie son verdict ».

La traduction traditionnelle du passage est « qu'il se fasse lire ma stèle », mais le texte dit en réalité : « qu'il lise ». La suite montre que le roi envisage une lecture pour soi-même à voix haute (« qu'il entende...»). Sans doute s'agit-il d'un vœu pieux : comment un simple sujet de Hammurabi aurait-il pu retrouver son cas parmi les quelque 275 lois du Code ? C'était d'autant plus difficile que la « mise en page » de la stèle n'offre aucun repère. Il ne faut cependant pas pour autant considérer que la population du royaume était incapable de lire cette stèle du fait qu'elle était illettrée.

81. Pour de nombreuses références paléo-babyloniennes à *amârum* avec le sens de « to read », voir simplement le *CAD A/II*, p. 18.

82. A propos de ce texte, on me permettra de renvoyer à ma récente étude sur « Le statut des "codes de lois" des souverains babyloniens », dans *Le législateur et la loi dans l'Antiquité*, Caen, 2005, p. 93-108.

C'est ce que montre un texte de Mari récemment publié<sup>83</sup>. Le « chef-comptable » Yasim-Sumu écrivit à son maître le roi Zimri-Lim :

« Je viens de faire porter à mon seigneur l'inscription du char du dieu Nergal et l'inscription du palanquin du dieu Itur-Mer. L'inscription de Nergal doit-elle être écrite sur le devant ou à l'arrière du char ? Que mon seigneur réfléchisse au fait que l'inscription doit être inscrite à l'arrière du char, où se trouvent les armes, de sorte que celui qui la [verra] ? et le lecteur puissent la lire. En outre, l'inscription du palanquin ... doit-elle être écrite à l'avant ou à l'arrière ? Que mon seigneur m'écrive ceci ou cela, de sorte qu'avant le départ de mon seigneur ces inscriptions soient gravées ».

Cette lettre de Mari offre l'avantage d'être moins suspecte d'idéologie et en même temps plus réaliste que le passage du Code de Hammu-rabi cité plus haut. Il paraît clair que pour Yasim-Sumu, une partie du peuple rassemblé sur le parcours de la procession devait éventuellement pouvoir lire ces inscriptions.

### Conclusion

Qu'est-ce qu'on écrivait et lisait ? C'est là que se situe à mon avis le nœud du problème. Ce qui m'a frappé en lisant quelques travaux récents relatifs au monde grec, c'est que l'accent y est mis sur le livre de façon presque exclusive : on ne trouve le plus souvent pas un passage traitant des lettres. La raison de cette situation me paraît double. Il faut d'abord tenir compte de la nature des sources disponibles. D'autre part, ces études sont parties de la traditionnelle histoire du livre, qu'on a voulu élargir, notamment en prenant en considération les lecteurs et les modes de lecture : le recueil édité par G. Cavallo et R. Chartier<sup>84</sup> me paraît à cet égard très clair.

En Mésopotamie, la situation est très différente. D'abord pour des raisons tenant à la documentation disponible. Ensuite, parce que la correspondance constituait l'un des usages principaux de l'écriture. Celle-ci ne servait pas tant au stockage du *savoir* qu'à

83. FM II 17. Voir au sujet de ce texte le commentaire de C. Wilcke, *Wer las und schrieb in Babylonien und Assyrien...*, Munich, 2000, p. 24.

84. *Histoire de la lecture dans le monde occidental*, G. Cavallo et R. Chartier (éd.), Paris, 1997.

la communication à distance de *l'information*. Le paradoxe, c'est que cette masse d'écrits de nature éphémère nous a été conservée en raison de la nature du support, l'argile résistant aussi bien au feu qu'à l'eau, les deux ennemis principaux de l'écrit.

La grande masse des textes cunéiformes ne doit pas nous dissimuler cette vérité : la transmission du savoir dans la civilisation mésopotamienne était avant tout une affaire orale. Ce n'est pas un hasard si les rituels n'ont été que très rarement mis par écrit avant le 1<sup>er</sup> millénaire, les textes les plus explicites n'étant d'ailleurs pas antérieurs à l'époque séleucide : c'est alors seulement qu'apparaît l'idée qu'on sauvera ainsi ces textes du danger de l'oubli. Les différentes traditions relatives à la transmission du savoir des devins sont à cet égard très éclairantes. L'idéologie mésopotamienne, dont Bérose s'est fait l'écho à l'époque hellénistique, refuse aux hommes toute découverte : le savoir fut à l'aube des temps transmis aux hommes par Oannès et ses compagnons, les sages d'avant le Déluge. Bérose précise :

« Depuis ce temps-là, plus rien d'autre n'a été découvert ».

Le problème se pose donc de savoir comment le savoir put être transmis au moment du Déluge, qui aurait dû impliquer une rupture. Un texte explique que le savoir secret de la divination fut à l'origine confié par les dieux Shamash et Adad – patrons de cette discipline – au roi de Sippar d'avant le Déluge nommé Enmedouranki. Celui-ci à son tour transmet ces mystères à des hommes de Nippur, Sippar et Babylone, qui depuis se les lèguent de père en fils : le maître qui communique son savoir le plus secret à l'un de ses fils n'est donc que l'extrémité de cette longue chaîne qui remonte en dernière instance aux dieux eux-mêmes<sup>85</sup>. Mais selon Bérose, toutes les tablettes qui avaient été écrites jusqu'alors furent enterrées à Sippar, où on les exhuma après le Déluge<sup>86</sup> : on passe donc d'une transmission du savoir par tradition orale à l'idée d'une transmission écrite du savoir.

Auparavant, même les écrits qui ont explicitement le souci du futur ne visent pas à cela : les hymnes et les inscriptions commé-

85. W. G. Lambert, « Enmeduranki and Related Matters », *Journal of Cuneiform Studies* 21, 1967, p. 126-138.

86. S. M. Burstein, *The Babyloniaca of Berossus*, Sources from the Ancient Near East 1/5, Malibu, 1978, p. 20.

moratives veulent conserver le nom du roi<sup>87</sup> ! L'hymne B à Lipit-Eštar, qui souligne les qualités de ce monarque d'Isin comme scribe, se termine par cette doxologie :

« Ta louange ne disparaîtra jamais des (tablettes) d'argile de l'École  
Pour que les scribes puissent chanter ta gloire  
Et qu'ils te rendent un magnifique hommage.  
Ta louange ne cessera jamais à l'École »<sup>88</sup>.

Et ce texte a été recopié à des dizaines et des dizaines d'exemplaires, car il faisait partie des textes élémentaires de la formation des jeunes scribes<sup>89</sup>. Ainsi, dès qu'ils commençaient à écrire, les apprentis perpétuaient-ils la louange du souverain<sup>90</sup>.

Le début de l'épopée de Gilgamesh<sup>91</sup> nous montre également comment sa vaine quête de l'immortalité a finalement conduit ce légendaire roi d'Uruk à confier à l'écrit le récit de ses aventures, seul moyen de préserver son nom à l'avenir – et il avait bien raison, puisqu'il y a toujours des lecteurs de son épopée...

\*

\* \*

MM. Jean LECLANT, Jean-Marie Durand, correspondant de l'Académie, André CAQUOT, Marc PHILONENKO, André Lemaire, correspondant de l'Académie, Jean IRIGOIN, Jacques GERNET, Jean-Noël Robert et Jean Vezin, correspondants de l'Académie, interviennent après cette communication.

---

87. Pour ce thème, voir G. Jonker, *The Topography of Remembrance. The Dead, Tradition & Collective Memory in Mesopotamia*, Studies in the History of Religion 68, Leyde-New York-Cologne, 1995.

88. H. L. J. Vanstiphout, « Lipit-Eštar's Praise in Edubba », *Journal of Cuneiform Studies* 30, 1978, p. 33-61 (p. 39).

89. H. L. J. Vanstiphout, « How Did They Learn Sumerian ? », *Journal of Cuneiform Studies* 31, 1979, p. 118-126.

90. On peut ici faire un rapprochement avec le nom des nourrices. Celles-ci portaient des noms de fonctions tels que *Abi-bašū* « Mon père est mon orgueil » ou *Abi-lû-dari* « Puisse mon père vivre éternellement ! » : ainsi, dès que les enfants royaux commençaient à parler en appelant leur nourrice, ils faisaient la louange du souverain ou formulaient un vœu à son égard. Voir N. Ziegler, « Les enfants du palais », *Ktéma* 22, 1997, p. 45-57, spécialement p. 52.

91. Voir désormais A. R. George, *The Babylonian Gilgamesh Epic. Introduction, Critical Edition and Cuneiform Texts*, Oxford, 2003, p. 538-539. Pour une traduction française, voir R. J. Tournay et A. Shaffer, *L'épopée de Gilgameš*, Littératures anciennes du Proche-Orient 15, Paris, 1994, p. 38-42.